

Revu à la baisse, le mégaprojet immobilier de Bellevue peut aller de l'avant

Genève L'Etat est allé dans le sens de la Commune, qui avait posé plusieurs conditions. 260 logements sont prévus.



La mairie de Bellevue.
Image: DR

L'affaire avait fait grand bruit il y a un an à Bellevue où 631 habitants, soit près d'un cinquième de la population, avaient signé une pétition. Contre quoi? Un mégaprojet immobilier prévoyant notamment 330 logements au Champ-du-Château, un ensemble de parcelles situées près du lac.

La fronde belleviste, en partie relayée par ses autorités, pointait du doigt la hauteur des immeubles de neuf étages, la surface brute de plancher (68 000 m²) et le nombre de logements. Le Canton aurait pu passer outre le préavis de la Municipalité, mais il ne l'a pas fait. Le Conseil d'Etat vient en effet d'adopter un Plan localisé de quartier (PLQ) qui redimensionne le projet à la baisse.

«Nous sommes allés dans le sens de la Commune sur plusieurs points, confirme Pascal Michel, chef de service à l'Office cantonal de l'urbanisme. Nous avons ainsi opté pour 260 logements répartis dans deux bâtiments de trois à sept étages sur rez. Deux autres bâtiments de six étages sur rez accueilleront des entreprises.»



Par Xavier Lafargue 13.01.2017

Articles en relation

Bellevue accepte un mégaprojet immobilier

Immobilier Le Conseil municipal a toutefois posé un certain nombre de conditions, dont un redimensionnement du projet à la baisse. [Plus...](#)

Par Céline Garcin 21.02.2016

Un mégaprojet suscite la fronde à Bellevue

Aménagement Une pétition dotée de 631 signatures combat un projet jugé démesuré aux portes de la commune. [Plus...](#)

Par Christian Bernet 18.01.2016

En revanche, l'Etat n'a que très peu diminué la surface au sol (environ 65 000 m²). Et contrairement à ce que désiraient les pétitionnaires – la Commune ne les avait d'ailleurs pas suivis sur cette demande –, il maintient le nombre de places de parc projeté «qui est conforme à l'application des normes de stationnement», note Pascal Michel. Soit 851 places pour les voitures, 248 pour les deux-roues motorisés et 586, abritées, pour les vélos.

«Nous sommes globalement satisfaits, notre volonté a toujours été de bien collaborer avec l'Etat à la réalisation de ce projet», indique pour sa part Jean-Daniel Viret, maire de Bellevue et chargé de l'Urbanisme. Ne déplore-t-il pas le quasi maintien de la surface brute de plancher, alors que la Commune demandait qu'elle soit réduite à 44 100 m² «Oui, mais il semble que les promoteurs sont assez regardant sur les futurs bâtiments commerciaux. Il pourrait n'y avoir qu'une seule entreprise, qui souhaiterait alors s'étendre sur une grande surface.»

Compréhensif sur ce point précis, Jean-Daniel Viret relève pourtant quelques pierres d'achoppement: «Nos exigences ne sont pas satisfaites concernant l'accès au centre du village, la mobilité douce dans le secteur ainsi que l'aménagement de la place près de la gare des Tuileries.»

Les discussions restent ouvertes puisque pour l'heure, aucune requête en autorisation n'a été déposée. «On en est au stade de la planification», confirme Pascal Michel. Au mieux, les premiers immeubles sortiront de terre à l'horizon 2020.

(TDG)

Créé: 13.01.2017, 10h25